



On nourrit le monde

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

**COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR L'IMMIGRATION AU QUÉBEC :
OLYMEI INVITE LE GOUVERNEMENT À ASSOULPIR LES RÈGLES ET À RÉGIONALISER SON APPROCHE**

Québec, le mercredi 14 août 2019 — Dans le cadre de sa participation aujourd'hui à la Commission parlementaire des relations avec les citoyens portant sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022, la direction d'Olymel a fait valoir que sans l'apport des personnes en provenance de l'immigration économique permanente et temporaire, la prospérité économique régionale du Québec et la croissance des entreprises seraient sérieusement compromises. Olymel emploie plus de 9500 personnes au Québec et dispose de 25 établissements et de nombreuses fermes répartis dans 12 régions.

La direction d'Olymel estime que la pénurie de main-d'œuvre, le taux de chômage le plus bas depuis 1976 et une démographie particulièrement faible en région sont des facteurs qui transforment le recrutement de main-d'œuvre en défi quasi insurmontable. Selon le mémoire présenté par Olymel, s'ajoutent à ces facteurs, la complexité, la lenteur et les coûts prohibitifs des programmes de recours à des travailleurs étrangers.

« Tout ce contexte représente une situation intenable qui met en péril des projets d'expansion et de développement au Québec. Olymel est une entreprise en pleine croissance qui a réalisé des investissements de centaines de millions de dollars ces dernières années au Québec et a généré la création nette de 1800 emplois depuis 2017. Présentement Olymel doit encore pourvoir 830 postes toujours vacants et la pénurie de main-d'œuvre est sévèrement ressentie dans nos opérations », d'affirmer, Paul Beauchamp, premier vice-président d'Olymel.

SIX RECOMMANDATIONS URGENTES À METTRE EN OEUVRE

À travers six recommandations, les représentants d'Olymel ont notamment plaidé en faveur d'un meilleur arrimage entre la sélection des candidats à l'immigration économique et les importants besoins de main-d'œuvre dans les régions du Québec, ainsi que pour une meilleure prise en compte des besoins des employeurs pour des travailleurs non qualifiés. L'entreprise souhaite également que le gouvernement du Québec joigne sa voix à celle des entreprises québécoises pour exiger du gouvernement fédéral une révision complète du Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET). Le mémoire d'Olymel souligne incidemment que dans un effort important consenti au cours des dernières années pour favoriser l'immigration de personnes ayant pour usage la langue française, Olymel a organisé de nombreuses missions de recrutement dans des pays francophones, ce qui a pour effet de favoriser grandement l'intégration des nouveaux arrivants en région. Enfin, la direction d'Olymel propose aussi que le gouvernement du Québec s'implique davantage auprès des entreprises, des organismes d'intégration en région et des municipalités, afin de trouver des solutions aux problématiques d'hébergement et de transport qui freinent l'installation des travailleurs en région.

Le mémoire d'Olymel sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022 a été déposé à la Commission des relations avec les citoyens. La version complète est également disponible sur demande et est accessible sur le site Internet d'Olymel à l'adresse suivante : <http://www.olymel.ca/fr/nouvelles/>

RECOMMANDATIONS

- 1) Olymel demande au gouvernement de soutenir davantage la régionalisation de l'immigration. Les besoins de main-d'œuvre en région doivent être considérés dans la sélection permanente ;
- 2) Les seuils d'immigration économique (2020-2022) et les programmes d'immigration économique doivent impérativement prendre en compte les besoins spécifiques de main-d'œuvre non qualifiée en région, le contexte démographique, les taux de chômage et le nombre de postes vacants. Le gouvernement doit reconnaître l'apport essentiel des travailleurs non qualifiés (qui correspondent davantage chez Olymel à des travailleurs semi-spécialisés). Il est important qu'il révise la liste des métiers qui entrent dans la catégorie de main-d'œuvre qualifiée ou qu'il augmente les seuils de main-d'œuvre non qualifiée ;
- 3) La sélection permanente de travailleurs étrangers temporaires doit être favorisée. Elle doit prendre en compte les besoins de main-d'œuvre non qualifiée sur une base permanente. Le processus doit être simplifié afin de réduire les délais et les coûts. Le gouvernement du Québec doit établir un programme équivalent au Programme pilote sur l'immigration agroalimentaire fédéral ;
- 4) Olymel requiert une intervention soutenue et prioritaire du gouvernement du Québec afin qu'il joigne sa voix à celle des entreprises québécoises pour obtenir du gouvernement fédéral un PTET réellement adapté aux particularités régionales et sectorielles du Québec ;
- 5) Olymel estime que la gestion par le Québec du PTET doit être revue et améliorée. Il est essentiel que les exigences soient assouplies afin d'accélérer la venue de travailleurs étrangers temporaires ;
- 6) Olymel demande au gouvernement d'appuyer, de soutenir et de travailler davantage avec les entreprises, les organismes communautaires d'intégration en région et les municipalités pour répondre aux problématiques d'hébergement et de transport en région. Olymel demande également au gouvernement de reconnaître fiscalement les investissements majeurs des entreprises québécoises relatifs au recrutement et à l'intégration d'employés issus de l'immigration.

À PROPOS D'OLYMEL

Olymel est au Canada le chef de file dans le secteur de la production, de la transformation et de la distribution des viandes de porc et de volaille. L'entreprise s'est donnée pour mission de nourrir le monde avec passion et avec des produits dont la qualité est irréprochable. Employant plus de 14 000 personnes, l'entreprise possède des établissements de production et de transformation au Québec, en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. Olymel exporte près du tiers de ses ventes totales. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 3,5 milliards de dollars. L'entreprise commercialise ses produits principalement sous les marques Olymel, Lafleur, Flamingo, Pinty's et Tour Eiffel.

-30-

Source : Olymel s.e.c.
Information : Richard Vigneault
Communications corporatives
(514) 497-1385
(450) 771-0400 ou 1-800-463-7568